



# Communiqué de presse

Date: 21.10.2021

---

## **Il traverse la frontière avec des armes et une moto sans les avoir déclarées**

**Un Français, accompagné de sa famille et voyageant de France en Suisse, a été interpellé au point de passage de la frontière de Bure (JU). Dans le fourgon qu'il conduisait, les douaniers ont entre autres trouvé des armes, des munitions, de la viande et une moto de collection qu'il aurait dû dédouaner dans un poste de douane occupé. Le conducteur s'est vu infliger une amende et il a été dénoncé à l'autorité cantonale compétente.**

Dimanche 17 octobre dernier, des collaborateurs et collaboratrices de l'AFD, qui effectuaient des contrôles mobiles à Bure, ont intercepté un utilitaire immatriculé en Suisse. Il était conduit par un ressortissant français âgé de 59 ans, domicilié en France, accompagné de son épouse et de leur enfant. Lors du contrôle du véhicule, les agents ont découvert qu'il transportait une moto immatriculée en France, qui bien que n'étant pas en état de rouler, n'avait pas été dédouanée. Le chargement comprenait également trois fusils de chasse, une carabine et un pistolet ainsi que de la munition correspondante qui ne bénéficiaient pas de l'autorisation d'importation due. Enfin, 4,7 kilogrammes de viande en dessus de la franchise autorisée se trouvaient également dans la cargaison.

Les armes et la munition ont été mises en sûreté. Le conducteur sera dénoncé pour infraction à la Loi sur les armes à l'autorité cantonale compétente. La viande a pu être importée après que les droits de douane et une amende ont été payés. Des formalités devront être accomplies pour régulariser l'importation de la moto.

### **Sécurité globale à la frontière**

Le contrôle des marchandises, des personnes et des moyens de transport, en fonction de la situation et des risques, fait partie du mandat de l'AFD. Celle-ci se trouve actuellement en phase de développement pour devenir le futur Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). Cette transformation a débouché sur la création d'un nouveau profil

Communiqué

professionnel. À l'avenir, l'AFD sera encore mieux en mesure d'assurer une sécurité globale pour la population, l'économie et l'état à la frontière

**Légende:** La documentation nécessaire pour l'importation des fusils de chasse, de la carabine, du pistolet et de la munition manquait. (AFD)

**Renseignements:** Donatella Del Vecchio, porte-parole AFD  
058 462 67 43, [medien@ezv.admin.ch](mailto:medien@ezv.admin.ch)